



## Touche pas à ma pension !

Tout le monde connaît cet adage : « *Les chiffres, on peut leur faire dire ce qu'on veut.* »

À force d'être bombardé d'articles de pseudo-experts et de politiciens qui veulent une fois de plus raboter ma pension, oui oui plus encore qu'elle ne l'a déjà été, aujourd'hui, à défaut de tenter de vous faire sourire, j'ai moi aussi décidé de faire parler les chiffres.

Parce que, pour rappel, en l'espace de quelques années, on a déjà eu droit au report de l'âge de la pension à 67 ans (hop, deux ans de pension en moins d'un coup), à la suppression de la valorisation des années d'études supérieures, et au calcul de la pension non plus sur les cinq, mais les dix dernières années de carrière. Ma future pension a donc déjà été rabotée d'un fameux pourcentage !

Mais, apparemment, ça ne suffit pas ! C'est désormais la péréquation des pensions des fonctionnaires qui est visée, voire l'alignement de nos pensions sur celles du secteur privé.

Sauf que, si on compare nos salaires et ceux du secteur privé, et quand je parle du secteur privé, je ne parle pas de l'épicerie du coin, je parle des grosses boîtes en Belgique, on est vraiment lésés. Voitures, assurances-groupe, chèques-repas, stock-options, primes de résultat, etc. Ils ont eu beau soi-disant revaloriser les rémunérations brutes il y a de cela vingt ans (oui, vingt ans !), croyez-moi, en tenant compte de tous les avantages extra-légaux, la différence est sévère et le handicap salarial net bien réel. Donc qu'on arrête de dire qu'il n'y a plus de différence salariale entre public et privé !

Mais on nous dit que les pensions belges coûtent trop cher, et que le phénomène va s'aggraver.

Pourtant l'OCDE souligne que le taux de remplacement net des pensions, à savoir ce que représente la pension nette d'un travailleur par rapport à sa dernière rémunération nette, était de 62 % en 2021 pour les revenus moyens en Belgique. En d'autres mots, un travailleur qui touchait 2 500 € en fin de carrière percevra en moyenne 1 550 € à sa pension. Vous voulez des chiffres, en voici : ce taux de remplacement net des pensions pour les salaires moyens est de 74 % en France, 80 % en Espagne et 89 % aux Pays-Bas et au Luxembourg. Bien au-dessus du taux belge !

Et des chiffres, j'en ai encore si ça vous intéresse. L'OCDE publie aussi des statistiques de la population de plus de 65 ans considérée comme pauvre. En 2021, 8,5 % des personnes âgées de plus de 65 ans étaient considérées comme vivant sous le seuil de pauvreté en Belgique (et probablement plus en réalité), contre 7,1 % au Luxembourg, 4,4 % en France, 3,1 % aux Pays-Bas. Une nouvelle fois, nos voisins font mieux que nous.

Sur base de ces chiffres, est-on bien certain que le but à poursuivre est d'encore baisser les pensions, et notamment celles des fonctionnaires ? Qu'on ne prend pas le problème à l'envers ?

Évidemment, certains vont me dire que comparaison n'est pas raison, et que si on regarde spécifiquement la Belgique, les pensions ne sont pas finançables à long terme selon les experts de l'expertise experte en expertise.

Reprenons donc notre bâton de pèlerin à la recherche de chiffres...

Le SPF Finances a publié sur le site de son rapport annuel les données agrégées des déclarations relatives à l'impôt des sociétés, ainsi que les montants d'impôts enrôlés, et ce, pour les exercices d'imposition 2016 à 2019. Et que constate-t-on à la lecture de ces chiffres ? En moyenne, sur ces quatre années, les sociétés qui ont déclaré des bases imposables positives ont payé en réalité 13 % d'impôts effectifs sur leurs revenus déclarés. On est bien loin des 33 % et 29 % théoriques. Cela représente même moins que le taux minimal fixé par l'OCDE pour les multinationales, qui est désormais de 15 %. Avoir un taux effectif de 15 % représenterait tout de même 2,3 milliards de différences par an. Et pour rappel, c'est un minimum...

Et que représentent finalement ces 2,3 milliards par an, si on les compare aux 75 milliards d'euros déclarés en moyenne par an de bénéfices distribués au cours de la même période ? À peine 3 % de dividendes en moins pour les actionnaires...

Pour information, entre 2021 et 2022, les dividendes en Belgique ont augmenté de 25 % alors que les salaires n'ont augmenté que de 6 % (pour une inflation dépassant les 10 %).



Il fait meilleur d'être actionnaire que travailleur. N'hésitez d'ailleurs pas à effectuer une petite recherche sur l'évolution du BEL 20 pour vous en convaincre, ou jetez un œil sur les sites qui recensent l'évolution des salaires et des dividendes au cours des vingt dernières années.

Conclusion : être actionnaire est moins fatigant, et cela rapporte plus. Sans parler du fait que c'est également fiscalement plus intéressant. Qu'attendons-nous donc tous ? Ah oui, de disposer de suffisamment d'argent pendant notre carrière et à notre pension pour pouvoir investir après avoir payé les factures. Mais si déjà, on était certain de pouvoir les payer, ces factures, y compris une fois l'âge de la retraite atteint, ce ne serait déjà pas si mal.

Mais augmenter le taux d'imposition effectif, cela ne suffira pas pour combler le déficit prévu du budget des pensions. Ça tombe bien, des idées, j'en ai encore plein, il suffit de se pencher en réalité.

En 2021, le Bureau du plan estimait à 3 milliards le coût budgétaire du deuxième pilier de pension, en lien avec un manque de contrôle des montants indûment déduits par les entreprises et de perception de cotisations sociales.

En 2019, le coût des voitures de société était estimé à 20 milliards d'euros au cours des dix dernières années, soit en moyenne 2 milliards par an. Mesure fiscale exorbitante dont ne profite qu'une certaine frange privilégiée de la population.

On pourrait encore se pencher sur les régimes des stock-options, la taxation des plus-values sur actions, les mesures fiscales avantageuses des sportifs professionnels, le gouffre en matière de cotisations sociales créé par les avantages extra-légaux, le nouveau monstre fiscal que constitue la déduction pour revenus d'innovation, les *excess profit rulings* distribués comme des petits pains aux noix par le service des décisions anticipées, et bien d'autres encore...

N'oublions pas non plus que la Banque Nationale de Belgique estime la fraude fiscale à 7 milliards par an, et ce chiffre monte à 20 milliards pour le parti Écolo et même 30 milliards pour John Crombez, ancien secrétaire d'État à la lutte contre la fraude fiscale. Pendant ce temps, le nombre de contrôleurs au SPF Finances fond comme neige au soleil des Caraïbes.

Ajoutons encore qu'en 2019, le coût lié à l'absentéisme de longue durée avait atteint plus de 21 milliards d'euros. Mais ce n'est jamais qu'un KPI de plus dans le rouge vif du déficit budgétaire.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2021, on comptait 600 000 pensionnés de la Fonction publique, pour une dépense globale de 17 milliards d'euros sur base annuelle, soit un tiers du total des dépenses liées aux pensions qui représentent approximativement 51 milliards d'euros.

En 2019, les dépenses de pension représentaient 10,5 % du PIB, et selon les prévisions, elles passeront à 13,5 % en 2049. Soit une augmentation de 27 milliards d'euros selon les prévisions.

Avec un taux d'impôt effectif de 15 % pour les sociétés, un contrôle accru des déductions liées au deuxième pilier, la fin des avantages liés aux voitures de société, on dépasse déjà les 7 milliards d'euros. En s'attaquant réellement à la fraude fiscale, et en prenant de vraies mesures pour soulager les travailleurs, en finir notamment avec la pression de la productivité à tout prix, je vous garantis que trouver les 27 milliards serait largement envisageable.

Mais, me direz-vous, tout cela, ce sont des raccourcis. Certes, mais ce n'est pas moi qui ai commencé. En matière de raccourcis, j'ai appris à bonne école avec toutes les sorties diverses en mode *punchline* sur les salaires et les pensions des *profiteurs* de la Fonction publique. Et vous aurez remarqué que je n'ai même pas parlé du nombre et des salaires des ministres, des coûts de tous leurs cabinets ministériels, ni de leur régime transitoire pour le moins favorable en matière de pensions. J'avais encore de la marge.

*Le Ronchon de service*

[r æ l d i t ø u] n. et adj. (1923; de râler) Fam.  
Personne qui proteste, qui râle à tout propos.